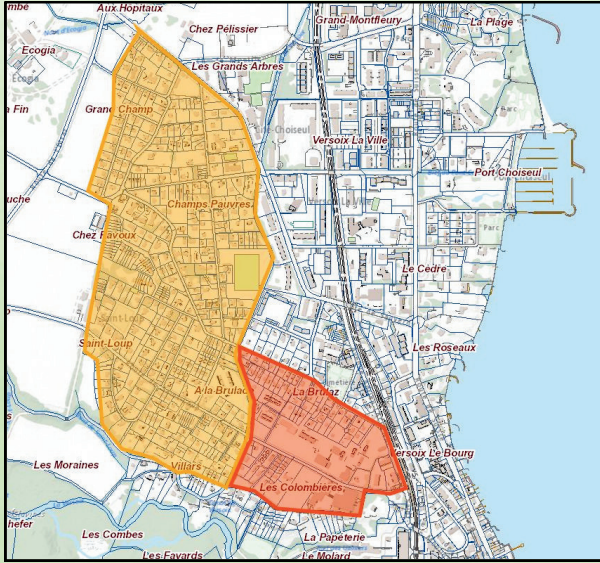


Protégeons et valorisons notre patrimoine! NON à une densification excessive!

Pétition au Conseil municipal de la Ville de Versoix



Le canton attend des communes qu'elles élaborent une stratégie sur l'évolution de leur zone villas. A Versoix, le Conseil administratif veut **densifier massivement** la totalité du périmètre situé à l'ouest du canal (orange), et même **déclasser** le périmètre situé à l'est (rouge). La densité actuelle admise est de 30%, ce qui permet déjà un développement important (la densité en l'état est encore souvent inférieure à 20%). Avec le projet de la mairie, cette limite passerait à 48% voire 60%, et à 100% min. à l'est! Concrètement, cette politique permettrait la construction **d'immeubles** de manière désordonnée, partout à l'ouest du canal.

A quoi bon **doubler** voire **tripler la densité maximale aujourd'hui** dans une commune déjà très fortement urbanisée comme Versoix? Cette stratégie doit viser d'abord à **protéger** et **valoriser l'environnement**, à savoir notre **patrimoine végétal** et **bâti**, et non à densifier massivement une grande partie du territoire communal.

La **commission** compétente du Conseil municipal s'y est heureusement opposée, mais il y a urgence: ses décisions sont ignorées par l'exécutif, qui délivre déjà des préavis favorables pour des projets à haute densité.

Les signataires invitent:

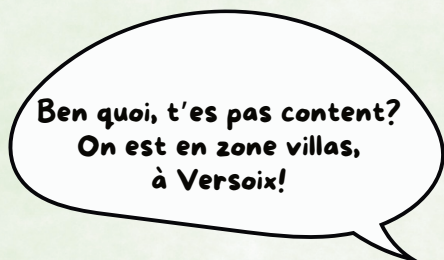
- le Conseil municipal de Versoix à s'assurer que la stratégie communale sur l'évolution de la zone villas ne prévoie pas de déclassement vers d'autres zones ni d'augmentation massive de la densité admise dans la quasi-totalité de la zone villas. Ils se prononcent en faveur d'une évolution raisonnée et contrôlée, dans un cadre protégeant et valorisant notre patrimoine.
- le Conseil administratif (exécutif - mairie) et son administration à respecter les décisions prises démocratiquement par le Conseil municipal et ses commissions.

	Nom	Prénom	Adresse	Signature
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				



Toute personne peut signer cette pétition (pas de condition d'âge, de nationalité ou de domicile).

Cette liste, même incomplète, est à retourner au plus vite à: **PLR Versoix, case postale 452, 1290 Versoix**



Pétition à télécharger,
partager et imprimer!

Restez informés!
Contactez-nous!

